

PLAN DE COURS

ECN 7045A

MICROÉCONOMIE B

HIVER 2017

3 CR.

Professeur : **KLEIN, Nicolas**
Disponibilité : sur rendez-vous, local C-6038
Courriel : nicolas.klein@umontreal.ca
Téléphone : 514 343-7908

Moniteur : **GINGRAS, Samuel**
Disponibilité : **À DÉTERMINER**
Courriel : **À DÉTERMINER**

**** Pour connaître les dates importantes du trimestre (modification, abandon, etc.), consultez le calendrier des études : http://fas.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/fas/Documents/Calendrier/Calendrier_2016-2017.pdf ****

Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil du Département de sciences économiques (<http://sceco.umontreal.ca/accueil/>). Veuillez cependant noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, le professeur vous avisera en classe ou, s'il y a lieu, au moyen du calendrier affiché sur le site StudiUM du cours. Par ailleurs, pour la présentation de vos travaux pratiques, vous trouverez notre Guide à <http://sceco.umontreal.ca/ressources-services/ressources-formulaires/>.

OBJECTIF DU COURS

Ce cours est la continuation de Microéconomie A. Nous y étudierons la théorie des jeux, l'économie de l'information, ainsi que les ventes aux enchères et le design de mécanismes.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Le manuel de référence principal sera :

G. JEHLE et P. RENY, *Advanced Microeconomic Theory*, 3^e ed., Pearson Education Limited, Harlow (Essex, Angleterre), 2011. (JR)

Pourraient éventuellement vous être utiles également :

M.J. OSBORNE, A. RUBINSTEIN, *A Course in Game Theory*, The MIT Press, Cambridge, 1994.

A. MAS-COLELL, M. WHINSTON, J. GREEN, *Microeconomic Theory*, Oxford University Press, New York, 1995.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera au vu des exercices, d'un examen intra et d'un examen final (dates à déterminer). Votre note finale sera $0.1E + \max\{0.2I + 0.7F, 0.4I + 0.5F\}$, où E signifie votre note obtenue pour les exercices, et I et F sont vos notes à l'examen intra et à l'examen final, respectivement.

Selon le règlement pédagogique (article 9.9 reproduit ci-dessous), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation; pour ce faire, il faut s'adresser au Secrétariat de son département d'attache et non pas au professeur. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable.

*« L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue **dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation** et fournir les pièces justificatives. [...] il doit [...] **fournir les pièces justificatives dans les sept jours ouvrés suivant l'absence**. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le **certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit aussi permettre l'identification du médecin.** »*

SITE INTERNET DU COURS

www.nicolasklein.com

CONTENU DU COURS

1. La théorie des jeux (JR, Chapitre 7).
2. L'économie de l'information (JR, Chapitre 8).
3. Les ventes aux enchères et le design de mécanismes (JR, Chapitre 9).